

BUREAUX : RUE NAIN

ABONNEMENTS : ROUBAIX-TOURCOING : Trois mois, 12 fr. ; Six mois, 23 fr. ; Un an, 44 fr. LE NORD DE LA FRANCE : Trois mois, 14 fr. ; Six mois, 27 fr. ; Un an, 51 fr. L'abonnement continue, sauf avis contraire.

ANNONCES : 20 centimes la ligne RÉCLAMES : 25 centimes — On traite à forfait.

Heures de départ des trains : Roubaix à Lille, 5 17, 7 21, 8 21, 9 53, 11 26, m., 12 26, 4 56, 3 42, 5 11, 6 43, 7 38, 9 36, 11 11, s. — Roubaix à Tourcoing-Mouscron, 5 38, 7 18, 8 48, 10 13, 11 23, m., 1 15, 2 38, 4 43, 5 48, 8 13, 10 23, 11 15, s. Lille à Roubaix, 5 20, 7 00, 8 30, 9 55, 11 05, 12 57, 2 30, 4 30, 5 30, 7 55, 10 05, 11 45. Tourcoing à Roubaix et Lille, 5 10, s. 12, 3 42, 5 11, 6 43, 7 38, 9 36, 11 11, s. Mouscron à Lille, 7 00, 8 00, 9 26, 11 05, 12 05, 3 21, 4 50, 5 53, 7 00, 8 40.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD

Directeur-Gérant : A. REBOUX
ON S'ABONNE ET ON REÇOIT LES ANNONCES : A ROUBAIX, chez le Directeur-Gérant, rue Nain, 17, Lille, chez M. Béghin, boulevard de la Grande-Chaussée, à Paris, chez M. Hays, boulevard des Capucines, à la place de la Bourse, à A. Grandjean, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

ROUBAIX, 2 FÉVRIER 1873

La séance d'hier de l'Assemblée nationale comptera parmi les plus intéressantes de cette session déjà si mouvementée. Une fois de plus, le parti conservateur s'est affirmé avec éclat. Un ordre du jour, présenté par M. Paris, député du Pas-de-Calais, a été adopté par 339 voix contre 42.

Cet ordre du jour, qui a rallié toutes les fractions de la droite et des centres, était ainsi conçu :

« L'Assemblée, blâmant les procédés révolutionnaires qui, en présence de l'ennemi, élèvent le drapeau rouge dans Lyon, renvoie le rapport de la commission des marchés aux ministres des finances et de la justice. »

Son adoption peut être considérée comme un véritable triomphe pour les principes conservateurs. — A. R.

On lit dans le Mémorial diplomatique

La semaine dernière, nous avons annoncé que le comte de Paris avait exprimé le désir d'une entrevue avec le comte de Chambord, en vue d'une entente avec ce prince, chef de la branche aînée des Bourbons. Nous apprenons que le comte de Chambord a fait répondre à cettedemande qu'il fera connaître très-prochainement, dans une lettre, ses vues au sujet de ses rapports futurs avec les princes de la famille d'Orléans. Il résulte de cette situation que le projet de fusion reste en suspens, sans que l'on soit autorisé à considérer les négociations comme rompues.

Les vieux Catholiques.

Les idées sont tellement faussées, les passions si vives et si aveugles, que le mouvement des vieux Catholiques a dû inspirer au premier moment quelques inquiétudes. Il n'y a plus lieu de s'en préoccuper beaucoup. La tentative a avorté. Tous ces moyens termes n'ont plus de chance. Catholique romain ou libre-penseur, il n'y a pas de milieu. La Religion est chose trop sérieuse pour avoir son centre gauche.

Non-seulement la nouvelle secte menaçait l'Allemagne catholique, mais à l'entendre, elle allait rallier dans son giron postiche les sectes dissidentes. A l'exception peut-être des Jansénistes d'Utrecht, qui ne savent à qui se rattacher, et qu'on cajole parce qu'ils ont un évêque, le vieux Catholicisme n'a rien rallié autour de lui. L'Orient, sur lequel on comptait, a fait défaut. C'est à peine si Dollinger et ses complices parviendront à se faire écouter de quelques popes déjà à moitié pervertis par le rationalisme ou par le nihilisme.

Ce n'est pas la première fois que les dissidents occidentaux essaient d'agir sur les Orientaux.

Au XVII^e siècle, les protestants avaient gagné, non pas quelque pope dévoyé, mais le patriarcat de Constantinople lui-même. Qu'est-il resté de la tentative de Cyrille Lucar? Nous pouvons hardiment prédire le même sort au rapprochement projeté des Anglicans avec les

Russes. C'est un misérable compromis, qu'on appelle l'intercommunion, est une promiscuité qui fait horreur à toute âme vraiment religieuse.

LETTRE DE PARIS

(Correspondance particulière du Journal de Roubaix.)

Paris, 1^{er} février.

Si la séance d'hier à Versailles n'a pas eu l'intérêt qu'on lui attribuait d'avance, cela tient à une tactique de la gauche, tactique qu'il convient de livrer au blâme de l'opinion. Déjà M. Challemel-Lacour avait eu l'habileté de faire durer son discours jusqu'à six heures du soir. Ainsi, ayant occupé la tribune depuis la première heure jusqu'à la dernière, il avait réussi à se soustraire à la réplique des rapporteurs. Régulièrement, les rapports auraient dû précéder M. Challemel à la tribune; M. le duc d'Audiffret-Pasquier aurait dû l'y suivre, et je crois que l'argumentation du citoyen Challemel se serait mal trouvée de cet entourage. En gagnant du temps, l'habile avocat a eu les honneurs de la journée, et il se serait même retiré en vainqueur s'il n'avait fait la faute de s'attirer la brève et rude réplique de M. Carayon-Latour.

Les rapporteurs sont bien venus, hier, rectifier les erreurs de fait commises par M. Challemel, mais l'effet était produit, la presse radicale avait pu annoncer à toute la France que la défense de M. Challemel était restée sans réponse. C'est toujours l'application du mot de Bazile : Calomniez, il en reste quelque chose.

Eh bien ! cette tactique, qui a si bien réussi à M. Challemel, et qui aurait triomphé sans M. Carayon-Latour, le citoyen Férouillat l'a employée à son tour sur une large échelle.

Entrés en séance à 2 heures de l'après-midi, nous avons dû d'abord entendre les répliques des trois rapporteurs que M. Challemel avait critiqués la veille. Il était plus de trois heures quand le citoyen Férouillat a pris la parole. Nous n'avons pas eu besoin d'une longue observation pour comprendre que l'expérience de la veille profitait au lendemain. Le citoyen Férouillat n'a jamais eu la réputation d'un orateur impétueux et vélocé. Mais la diction dont il nous a accablé pendant quatre mortelles heures, ne peut guère se comparer à celle dont il usait probablement pendant sa plus tendre enfance, la première fois qu'on lui mit un alphabet sous les yeux.

La tactique de la gauche a donc encore ses vingt-quatre heures de répit. Elle n'y gagnera pas plus à la séance de ce jour que n'a gagné le citoyen Challemel à celle d'hier. En effet, M. de Bugny, Blavoyer et de Ségur n'ont pas eu de peine à montrer l'inanité des arguments du citoyen Challemel.

Le secret de son succès était même moins ingénieux qu'on aurait cru. Il consistait dans de simples erreurs matérielles débitées avec aplomb. Aussi le citoyen Challemel-Lacour avait accusé le rapporteur d'avoir confondu Garibaldi avec un déserteur nommé Gêribaldi qui s'était commandé aux frais de l'Etat, de somptueux vêtements. La vérité est que le rapport n'avait pas dit un mot de cela. Il avait relevé la dilapidation des fonds de l'Etat, noté en ce qui concerne les vêtements d'un pseudo-Garibaldi, mais ceux de quatre officiers garibaldiens.

La justice nous commande d'attendre le discours de M. d'Audiffret-Pasquier qui prendra la parole aujourd'hui avant d'apprécier la portée des arguments du citoyen Férouillat. La précaution est d'autant plus nécessaire que l'intrépide député du Rhône a entrepris de justifier tous les actes de la mairie de Lyon, voir même ses inventions d'engins destructeurs, même ses batteries électriques, même son sac bouclier, même son camp roulant, même ses faulx mystérieuses que devaient faucher les Prussiens à 70 mètres de distance.

Vous comprenez maintenant pourquoi le discours du citoyen Férouillat s'est terminé au milieu des éclats de rire provoqués par cette formidable énumération.

Les rapports des commissions d'enquête sur les marchés et sur les actes du gouvernement de la défense nationale seront, pour l'histoire, les documents les plus curieux et les plus authentiques pour apprécier les véritables causes de nos désastres et de notre décadence. Un de ces documents les plus instructifs à lire est le rapport rédigé par M. le comte de Rességuier sur les faits et gestes des autorités du 4 septembre dans le département de la Haute-Garonne. C'est un récit complet de toutes les illégalités commises par la dictature du citoyen Duportal, dans la Haute-Garonne, à Toulouse; dans tout le Sud-Ouest de la France comme dans tous les départements où les hommes du 4 septembre ont exercé leur dictature, on retrouve, dit l'éloquent rapporteur, le même esprit et les mêmes actes; l'ordre et la liberté violés; la défense nationale, négligée et subordonnée à une politique exclusive, a été paralysée par la vaste fédération des ligues révolutionnaires.

Il faut lire avec soin tout ce rapport et les pièces justificatives qui l'accompagnent, afin de se rendre compte du joug honteux sous lequel la France était tombée et se trouve encore dans un trop grand nombre de localités, grâce à la coupable faiblesse de M. Thiers.

Dans le salon de la présidence, M. Thiers et ses intimes ne dissimulent pas leur approbation des discours prononcés par les citoyens Challemel-Lacour et Férouillat; on vante leur habileté et leur

modération. La presse officielle tient le même langage, ce qui montre toujours quelles sont les préférences de M. Thiers et de son entourage.

Il n'est pas douteux que les conclusions de la commission sur les marchés de Lyon seront votées à une grande majorité!

La consigne a été donnée par le cabinet de la présidence à tous les journaux officiels d'attaquer vivement la commission des Trente, avant la nouvelle conférence avec M. Thiers. Son ultimatum sera, dit-on, l'amendement Delacour qui autorise M. Thiers à être entendu dans les interpellations sur la politique. Or, comme cet amendement a déjà été rejeté par la commission, il s'agit de savoir si elle voudra se déjuger. — DE SAINT-CHÉRON.

PERSÉCUTION DES CHRÉTIENS au Japon

Ce qui suit est extrait d'une lettre écrite à Mgr Petit-Jean, et reproduite dans les missions catholiques. Au moment où l'ambassade japonaise est à Paris, il est bon de rappeler que la persécution n'a pas cessé : « A Coga, il y a un mois, on a annoncé que deux ceux qui voudraient rentrer à Nagasaki n'avaient qu'à en faire la demande; mais on savait que la condition essentielle était de signer de son sang la promesse de n'être plus chrétien. Une dizaine seulement ont eu la faiblesse d'apostasier, et ils ont été renvoyés sur le champ. On n'a rien dit aux autres. On prépare en ce moment une prison commune, d'où ils ne pourront sortir que pendant le jour, et en demandant une permission au chef des gardes, dont l'habitation se construit au centre même de la prison. Ils ne pourront plus venir à Ozaca. Les chrétiens de Yamato sont réunis à ceux de Fourouchi, dans une enceinte gardée par des officiers. Parmi eux, deux seulement ont apostasié; ils ont été renvoyés à Nagasaki. A Iché, les mêmes mesures ont été prises. La condition de ceux qui restent est plus mauvaise que par le passé, et ils n'ont aucun espoir de revoir jamais leur pays. A Owari, on fait chaque soir l'appel des prisonniers; ils ne peuvent plus même aller en ville faire leurs petites provisions, et par conséquent, leurs relations avec Ozaca sont à tout jamais rompues. »

Tout cela, Monseigneur, est fort triste, et vous pouvez, si vous le jugez à propos, détromper tous ceux qui ont cru trop vite à la sincérité des Japonais.

A Kichou, rien n'est changé depuis longtemps; mais, presque tous les jours, on fait comparaître les confesseurs de la foi pour les pousser à apostasier.

Je tiens à ne rien exagérer. Je ne veux pas dire que l'on emploie, en ce moment-ci, les tortures pour forcer nos chrétiens à renier Dieu; mais j'affirme qu'aucun des chrétiens avec qui j'ai des communications ne pense pouvoir obtenir de rentrer à Nagasaki autrement que par l'apostasie. C'est ce qu'il importe de constater après les promesses qui ont été faites... »

ASSEMBLÉE NATIONALE

Séance du vendredi 31 janvier 1873.

PRÉSIDENCE DE M. JULES GRÉVY.

A deux heures et demie la séance est ouverte.

M. de Sugny. — Hier, M. Challemel-Lacour a dit que des rapports, et entre autres le mien, reposaient sur des documents erronés ou falsifiés. Les documents sont déposés à la questure, où M. Challemel-Lacour peut les consulter. Il nous a prouvé hier que sa mémoire lui reviendrait peu; peut-être en voyant lui reviendrait-elle. (Agitation.) Le procès-verbal est adopté.

M. Blavoyer. — Les faits constatés dans le rapport de la commission sont attestés par des témoignages écrits, par des instituteurs militaires, par des lettres du ministre de la guerre et par des rapports du préfet du Rhône. Le procès-verbal est adopté.

Toutes les autres allégations ont été repoussées quand elles ne s'appuyaient pas sur des pièces authentiques. Je vais essayer de répondre aux diverses assertions de M. Challemel-Lacour.

D'abord il s'agit de M. Goneste. Il a été révoqué par M. Challemel-Lacour. Il a été trouvé insuffisant. Il n'a pas été réintégré dans ses soldats, et il a cru devoir se retirer; il aurait pu rester, mais il avait le droit de se retirer. Le commandant Duchêne, déclare qu'il avait disparu. Ce mot a été trouvé dans les rapports militaires, et M. Blavoyer a rappelé l'expression. Quant aux noms Moulidi et Malicki, l'un a été condamné au bannissement, l'autre, qui n'est pas employé.

L'autre, Malicki, M. Challemel-Lacour a déclaré que de l'avoir occupé c'était une faute. Le rapporteur n'a pas dit autre chose. Quant aux prétendus garibaldiens engagés à Marseille, ils étaient des garibaldiens véritables comme les autres. Des actes provenant de leur commandant indiquent ce que dit dans une lettre Bordone, chef d'état-major de Garibaldi à l'armée des Vosges, qu'il n'a eu aucun rapport avec les vengeurs et les Malicki, lesquels ont eu seulement des rapports avec les Frappelli et les Baillebache. Cependant il les connaissait et sa lettre ne dément rien au fond.

M. Blavoyer rappelle ensuite les souffrances qu'ont endurées les soldats sans souliers. Il a rendu hommage à ces soldats, mais la commission s'est élevée contre ceux qui les ont envoyés à la mort, quand il était évident qu'on ne pouvait plus soutenir la lutte. La commission a été mise en une sorte d'accusation par M. Challemel-Lacour à ce propos. La commission a rempli son devoir de juge et elle l'a fait sans insinuation et sans sous-entendu. Est-ce que la France n'est pas intéressée de savoir comme tout s'est passé afin de la mettre en garde et qu'elle n'accepte plus sur parole ceux qui prétendent la commander ?

On a dit qu'il ne fallait pas juger les faits isolément, mais dans leur ensemble. On comprend les préoccupations des orateurs dans des moments aussi terribles. Mais ce qu'il y a surtout à remarquer, c'est, de la part des dictateurs improvisés, leur suprême dédain pour toutes les règles administratives. Et l'on ne doit pas oublier que c'est de leur autorité privée qu'ils ont agi, et que quelques-uns d'entre eux se sont permis, sans rien connaître à la guerre, d'imposer des plans à nos généraux. Ils l'ont pris opiniâtement et l'ont opiniâtement conservé. (Applaudissements répétés.)

M. de Ségur vient défendre son rapport injustement attaqué; on l'accuse d'avoir tronqué une pièce; or, la pièce en question

Feuilleton du Journal de Roubaix

DU 3 FÉVRIER 1873.

LE TRIOMPHE D'UNE FEMME

(Traduction de l'anglais)

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE II.

L'entréel de la rue de l'Archevêque.

(Suite)

« Oui, ma chère, dit M. Vane en contemplant avec orgueil la beauté de sa plus jeune fille, nous tournerons le dos à mistress Bannister et à toute la famille, si Dieu le veut ainsi. Nous leur donnerons une leçon, ma jolie Benjamin. Le pauvre vieux père a beau être relégué dans un triste logement, à l'étranger, et privé de l'argent nécessaire à ses menus plaisirs, son jour viendra, ma chère, son jour viendra ! »

Le vieillard secoua la tête à deux ou trois reprises d'un air vraiment solennel. Je ne crois pas que sa fille eût la

moindre idée de cette vision qui l'emportait loin de sa misère actuelle vers un avenir brillant, et lui-même aurait eu de la peine à expliquer quelles étaient ses espérances; mais sa nature, que comprit en ce moment la pauvreté, était trop élastique pour supporter longtemps le poids de cette mauvaise chance. Il avait espéré toute sa vie; ses succès et son bonheur avaient été au-dessus de la part ordinaire, et, quoique vieux, il avait une confiance aveugle dans quelque nouveau coup de sort qui le ferait remonter sur le piédestal où il avait trôné avec tant de fierté pendant de longues années.

Il avait eu des amis innombrables et beaucoup d'enfants, et il avait dépensé plus d'une fortune sans se préoccuper si l'argent était à lui ou à d'autres. Maintenant qu'il était oublié et malheureux, c'était l'enfant de sa vieillesse qui était la seule à croire en lui et à l'aimer. Aussi l'affectionnait-il plus qu'il ne l'avait jamais fait peut-être, bien que l'ingratitude des autres lui arrachât parfois des larmes. Ne serait-ce pas parce qu'il n'avait jamais eu de reproches à adresser au sujet d'Éléonor qu'il l'aimait sans restriction intérieure ?

« Mais, papa, lui dit sa fille bien-aimée d'un ton caressant, mistress Bannister, Hortensia, a été très-bonne... n'est-ce pas?... en envoyant l'argent nécessaire pour que je termine mon éducation chez Mme Marly, où elle était

en pension elle-même? Elle a été généreuse, qu'en dites-vous, papa ? »

M. Vane secoua la tête et fronça les sourcils.

« Hortensia Bannister ne sait pas faire une bonne action d'une manière généreuse. La vipère se reconnaît à la piqure. Il en est de même d'Hortensia. Elle donne, mais elle insulte ceux qui reçoivent... Hem... ses bontés? Dois-je te lire sa lettre, Éléonor ? — Si tu veux, papa. »

La jeune fille s'était assise gracieusement sur un des bras du fauteuil de son père et lui avait passé un bras autour du cou. Elle l'aimait et croyait en lui. Le monde qui l'avait courtoisé et admiré alors qu'il avait de l'argent et des amis, comme le prince Régent et Sheridan, sir Francis Burdett, lord Castlereagh, M. Pitt et le duc d'York, l'avait négligé dans ces derniers temps, et les vieux compagnons d'autrefois qui lui restaient encore, l'évitaient, en se souvenant sans doute des billets de cinq livres ou des napoléons empruntés et jamais rendus. Oui, le monde avait abandonné George Mowbray Vandeleur Vane, jadis seigneur et maître de Vandeleur Park, dans le Cheshire, et du château de Mowbray, près d'York.

Les fournisseurs, qui l'avaient aidé à dépenser son argent, fait lui avaient longtemps crédit avant d'arrêter son compte sur les grands-livres. Pendant plusieurs années il avait vécu comme un gentleman, s'il fallait l'en croire, mais en réalité

sur les souvenirs du passé et de la fortune qu'il avait gaspillée. Mais maintenant tout était fini. Il avait émigré vers ce Paris où il avait fait le grand seigneur dans les jours de sa splendeur, sous la Restauration, et il était forcé de mener une vie d'expédients tout à fait dégradante pour un homme comme il faut.

Il ne parvenait pas à se prouver à lui-même qu'il était plus heureux ainsi, et qu'il était plus agréable de se promener librement sur les boulevards que de rechercher les allées obscures ou les rues détournées de Londres pour éviter des créanciers importuns.

Il sortit la lettre de sa fille d'une poche de son habit, jadis à la mode, et râpé maintenant, car il avait été fait par un tailleur allemand profondément touché des malheurs de son client et assez compatissant pour l'habiller à neuf, sans espérer d'être jamais payé. Cet habit avait donc été une espèce de cadeau offert par charité par charité pure et simple; mais M. Vane s'était figuré qu'il pourrait le payer. L'idée de recevoir gratis quelque chose d'un fournisseur l'eût révolté certainement.

La lettre d'Hortensia Bannister n'était pas longue. Les paragraphes qu'elle renfermait étaient clairs et précis, et l'écriture indiquait une main ferme et même un peu cruelle, au dire d'Éléonor Vane.

Le vieillard posa sur son nez un lorgnon monté en or, et commença à lire.

Hyde-Park Gardens, 13 août 1853.

« Mon cher père,

« D'après vos demandes répétées, je me suis décidée à adopter un parti qui assure l'avenir de votre plus jeune fille. »

« Je dois cependant vous rappeler qu'Éléonor Vane et moi nous n'avons pas eu la même mère. Elle a par conséquent moins de droits sur moi que n'en aurait une sœur, et j'avoue franchement n'avoir jamais entendu dire qu'une sœur fût obligée de pourvoir à l'avenir d'une autre. »

« Rappelez-vous aussi qu'il n'y avait chez moi aucune estime pour la mère d'Éléonor, qui n'était pas de notre rang, et que vous avez épousé malgré mes vifs soupirs et moi... »

Éléonor tressaillit; elle était trop vive pour écouter tranquillement une pareille lecture. Son père sentit le mouvement de son bras autour de son cou.

« Ta mère était un ange, ma chère, lui dit-il, et cette femme est... peu importe. Mes filles se donnaient de grands airs vis-à-vis de la pauvre mère, parce qu'elle avait été leur gouvernante, et que son père avait fait faillite dans le commerce du sucre. »

Il reprit la lettre, et chercha l'endroit où il en était, de la pointe de son doigt effilé.

« Et qui contribua pour sa part à nous faire du tort à mes sœurs et à moi en vous aidant à dépenser une portion de l'argent qui nous appartenait de droit. »